

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Météo-France

Commissariat général au développement durable

Décision n° 13-553 du 16 mai 2013 fixant au titre de l'année 2013 la composition du jury pour l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs stagiaires des travaux de la météorologie

NOR : DEVD1312199S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 65-184 du 5 mars 1965 modifié relatif au statut particulier des ingénieurs des travaux de la météorologie, et notamment ses articles 7 et 8 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 1^{er} avril 1976 modifié fixant les modalités d'organisation et le programme de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie ;

Vu la décision du 11 janvier 2013 autorisant au titre de l'année 2013 l'ouverture d'un examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs stagiaires des travaux de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury de l'examen professionnel pour le recrutement des ingénieurs des travaux de la météorologie au titre de l'année 2013, ouvert par décision susvisée, est composé comme suit :

Présidente : Mme Laurence FRACHON, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-président : M. Dominique LAPEYRE de CHAVARDES, agent contractuel 84-16.

Membres :

Mme Annick AUFRAY, ingénieure des travaux de la météorologie.

Mme Maryvonne KERDONCUFF, ingénieure des travaux de la météorologie, chef d'unité technique.

Mme Valérie MILON, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie.

Mme Corinne RAMBALDELLI, ingénieure des travaux de la météorologie, chef d'unité technique.

M. Bruno PIGUET, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

M. Patrick SIMON, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.